

LE MECANISME DE DEFENSE – LE CLIVAGE
Henri Chabrol
Dans Recherche en soins infirmiers 2005/3 (N° 82)

Le clivage

Le clivage compartimente « des états affectifs opposés et en échouant à intégrer les aspects positifs et négatifs de soi et des autres dans des images cohérentes. Les affects ambivalents ne pouvant être éprouvés simultanément, des représentations de soi et des autres et des attentes vis-à-vis de soi et des autres plus nuancées sont exclues de l'expérience émotionnelle. Les images de soi et d'objet tendent à alterner entre des pôles opposés : être exclusivement aimant, puissant, respectable, protecteur et bienveillant ou exclusivement mauvais, détestable, en colère, destructeur, rejetant et sans valeur » (DSM-IV). Le clivage traduit la division du soi et des objets en parties entièrement bonnes ou mauvaises et se manifeste par le renversement soudain et complet de tous les sentiments et conceptions concernant soi-même ou une personne particulière.

Le clivage est associé au déni : quand il passe d'un état à un autre, le sujet dénie l'état antérieur. Quand il est sous l'emprise d'une image de soi et d'objet, les autres images de soi et d'objet sont déniées.

Le clivage est au centre de l'organisation défensive des états limites et des psychoses comme l'est le refoulement pour les névroses. Dans l'état limite, le clivage protège le moi des conflits intrapsychiques en dissociant les représentations contradictoires de soi et des autres. Le clivage protège le sujet d'une ambivalence intense : « Aussi longtemps que ces états contradictoires du moi peuvent être maintenus séparés les uns des autres, l'angoisse liée à ces conflits est évitée ou contrôlée » (Kernberg, 1984, p. 32).

A lire aussi le document complet : LES MECANISMES DE DEFENSE